

Le 26 septembre 2006

## **Les obstétriciens-gynécologues canadiens réclament une stratégie quant au travail et à l'accouchement pour le Canada :**

### **Pénurie des ressources humaines en soins obstétricaux**

**Ottawa**– La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) s'est présentée aujourd'hui aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour inciter le gouvernement fédéral à investir dans des moyens qui garantiront que les mères et les nouveau-nés au Canada, et partout au monde, reçoivent les services de santé nécessaires durant la grossesse et l'accouchement.

Le Canada est en proie à une crise en matière de soins obstétricaux. De moins en moins de médecins de famille pratiquent des accouchements et, au cours des cinq prochaines années, près du tiers des obstétriciens canadiens prendront leur retraite de la pratique à temps plein. En 1990, le Canada était l'un des pays au monde les plus sécuritaires pour accoucher, se classant 6<sup>e</sup> au plan de la mortalité infantile et 2<sup>e</sup> en ce qui a trait à la mortalité maternelle.<sup>1</sup> En 2006, le Canada est passé au 21<sup>e</sup> rang concernant la mortalité infantile et au 11<sup>e</sup> rang quant à la mortalité maternelle. D'autant que les femmes accouchant dans des régions rurales ou éloignées connaissent de plus en plus de risques.

« Ce dont il faut tenir compte, c'est que ces classements ne constituent pas seulement des statistiques. Nous parlons de la vie de femmes et d'enfants canadiens, » explique Dr Donald Davis, président de la SOGC, devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. « Les services, surtout à l'intention des communautés rurales et éloignées en matière de soins aux femmes durant l'accouchement, sont inadéquats. Les petits hôpitaux communautaires sont fermés pour des raisons économiques, et aucune autre option n'a été proposée sur le plan local. Pour remédier à la situation, la volonté politique et le leadership sont nécessaires. »

La SOGC recommande une stratégie quant au travail et à l'accouchement pour le Canada en tant que moyen à multiples facettes visant à aborder la pénurie de main-d'œuvre en matière de soins obstétricaux, grâce à la mise en œuvre de modèles de soins concertés précédant et suivant les soins post-natals, et à chercher des moyens de prodiguer des soins optimaux aux communautés urbaines, éloignées, rurales et autochtones.

La SOGC encourage également fortement le gouvernement à augmenter l'aide publique au développement du Canada pour permettre de réduire le nombre de décès maternels et néonataux inutiles au cours de l'accouchement partout au monde.

Tous les ans, 530 000 femmes décèdent des suites des complications liées à la grossesse et à l'accouchement, la plupart du temps de complications bien connues et facilement traitables. En fait, le type de complications qui sont normalement prises en charge avec succès ici au Canada au cours de l'accouchement. Une proportion de 95 % de ces décès maternels a lieu dans les pays dont les ressources sont limitées.

« Les femmes ne décèdent pas en raison d'un manque de connaissances sur la façon de prendre en charge leurs complications, mais en raison d'un manque de volonté politique pour les sauver, » déclare Dr Davis.

Pour obtenir des copies du texte du Dr Davis, l'exposé détaillé de la SOGC devant le comité permanent et une copie du document Stratégie quant au travail et à l'accouchement pour le Canada, veuillez communiquer avec la SOGC.

### Références :

<sup>1</sup> Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC). « Patterns of Practice Membership Survey », 1999.

<sup>2</sup> Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). « Eco-Santé OCDE 2006: Statistiques et Indicateurs pour 30 pays », juin 2006, [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Organisation mondiale de la Santé, UNICEF et FNUAP. « Maternal Mortality in 2000: Estimates developed by WHO, UNICEF and UNFPA », Genève, 2003)

<sup>5</sup> Ibid.

### Pour plus de renseignements, communiquez avec :

**Nancy Bickford**, directrice intérimaire, Communications et éducation publique

Tél. : 1 800 561-2416 ou (613) 730-4192, poste 330

Télé. : (613) 730-4314

Courriel : [nbickford@sogc.com](mailto:nbickford@sogc.com) Site Web : [www.sogc.org](http://www.sogc.org)

**Mike Haymes**, Service des communications, SOGC

Tél.: (800) 561-2416 ou (613) 730-4192, poste 325

Télé.: (613) 730-4314

Courriel: [mhaymes@sogc.com](mailto:mhaymes@sogc.com) Site Web: [www.sogc.org](http://www.sogc.org)

### A propos de la SOGC :

*Fondée en 1944, la SOGC est l'une des plus anciennes sociétés nationales de spécialité. Le mandat de la SOGC consiste à promouvoir l'excellence dans la pratique de l'obstétrique-gynécologie et la santé des femmes par le leadership, la défense des droits, la collaboration, la prise de contact et l'éducation. La SOGC représente des obstétriciens-gynécologues, des omnipraticiens, des infirmières, des sages-femmes, ainsi que des professionnels du domaine de la santé génésique et sexuelle.*